

4^{ème} Dimanche de Crême (*Laetare*)

Comme nous l'avons indiqué il y a quelques instants, nous allons maintenant célébrer le deuxième scrutin baptismal de notre catéchumène, Lydie Fiarda. En cette période d'élections départementales, l'appellation de « scrutin » évoque immédiatement dans notre esprit l'idée de vote et de choix. Pourtant, les mots sont trompeurs et la réalité bien différente. Non, dans cette célébration du scrutin baptismal, je ne vais pas vous demander de vous décider à main levée pour savoir si nous acceptons Lydie dans notre communauté ; non, je ne vais pas non plus transformer les confessionnaux en isolement de circonstance, afin que chacun puisse y remplir son bulletin de vote.

Grâce à Dieu, les dons du Seigneur ne sont pas régis par la loi des élections et de la majorité et le scrutin baptismal n'a finalement pas grand-chose à voir avec le scrutin électoral. Il s'agit, en effet, moins de choisir que de regarder, de « scruter ». C'est du verbe « scruter » que vient ainsi le nom de notre cérémonie du « scrutin ».

Au cours des rites qui vont suivre, l'Eglise, depuis la plus haute antiquité chrétienne, entend « scruter », c'est-à-dire s'assurer des bonnes dispositions du candidat en lui rappelant la beauté et les exigences de son engagement prochain ; en cette cérémonie, elle invite aussi les catéchumènes à scruter leur cœur : comme l'aveugle-né dont il sera fait mention dans la liturgie du scrutin, Lydie est appelée à recevoir l'illumination du Sauveur pour regarder son cœur, y discerner les ténèbres du mal et la lumière du bien, pour s'engager plus résolument en faveur de cette Lumière d'en-haut qui n'est autre que Dieu lui-même et le chemin qu'Il trace pour nous.

Enfin, les rites du scrutin baptismal nous rappelle que Dieu, comme le chante le Psaume 138, « nous scrute et nous connaît » : Il sait quand je me lève et quand je m'assieds ; Il connaît le moment où je me couche et celui où je me relève. Ce scrutin que nous célébrons en ce dimanche est donc aussi, pour chacun d'entre nous, le moment opportun de nous souvenir de ce regard pénétrant, aimant, juste et miséricordieux, par lequel le Bon Dieu, à tout moment de nos journées, rejoint l'intime de notre cœur, pour le faire passer des ténèbres à son admirable lumière.

Je rappelle enfin notre résolution de carême communautaire : que toute notre famille paroissiale soit présente pour entourer Lydie au moment de son baptême dans la Nuit de Pâques.

Abbé Jean-Baptiste Moreau